



Fiche descriptive

Permis B - Formation à la conduite

Public visé

La création de l'auto-école solidaire APPUIS s'inscrit dans la perspective de lutte contre l'exclusion sociale et d'insertion professionnelle en permettant aux jeunes, adultes défavorisés d'obtenir le permis de conduire B.

Pré requis

Le niveau de la formation et les pré-requis demandés pour intégrer la formation,

- Avoir minimum 17 ans au moment du positionnement
- Une carte d'identité, passeport ou titre de séjour valide sera demandé lors de l'inscription à la formation du permis de conduire.
- Etre titulaire de l'ASSR 2 (si -de 21ans)
- Avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si l'apprenant est concerné par un handicap ou une pathologie invalidante

Objectifs et aptitudes visées

- Rendre accessible le permis de conduire aux personnes défavorisées.
- Proposer une offre modulable eu égard des besoins repérés, aux situations personnelles des participants,
- Accompagner à la levée des freins et à la résolution des problématiques périphériques,
- Obtenir le permis B après passage de l'épreuve de la conduite.

Modalités d'évaluation et de sanction

- Test de positionnement à l'entrée
- Passage de l'épreuve de la conduite avec un inspecteur de la conduite de la DSR
- Obtention du permis B



Contenu et programme

1) *Accueil et accompagnement administratif*

- Présentation du programme de formation et des objectifs individuels des participants.
- Discussions sur les difficultés et les freins à l'obtention du permis de conduire.
- Formalisation des niveaux individuels afin d'adapter la formation aux besoins spécifiques de chacun.
- Conseils pratiques pour rassembler les documents nécessaires et préparer les dossiers administratifs.
- Informations et démarches pour obtenir le numéro NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé).
- Aide à l'inscription aux épreuves de la conduite pratique.

2) *Confiance en soi et gestion du stress*

- Techniques de renforcement de la confiance en soi et de gestion du stress avant et pendant l'examen.
- Exercices pratiques pour développer la confiance en tant que futurs conducteurs.
- Stratégies de gestion du stress lors de l'apprentissage et de l'examen du code de la route.

3) *Sensibilisation aux risques de la route*

- Présentation des statistiques et des principales causes d'accidents de la route.
- Discussions sur les comportements à adopter pour réduire les risques.
- Vidéos et études de cas pour illustrer les situations à risque.
- Techniques de conduite défensive et préventive.

4) *Évaluation initiale individuelle de conduite sur simulateur et voiture*

- Rencontre individuelle avec chaque salarié pour discuter de son expérience de conduite actuelle et de ses objectifs.
- Évaluation des compétences de base en conduite sur simulateur.
- Détermination du nombre d'heures de conduite prévisionnelle nécessaire pour chaque personne.



5) Apprentissage de la conduite

- Séances individuelles de conduite avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
- Apprentissage des techniques de base de conduite, y compris le démarrage, le freinage, le changement de vitesse, les manœuvres de stationnement, etc.
- Pratique de la conduite en conditions urbaines, rurales et autoroutières.
- Apprentissage des règles de circulation, des panneaux de signalisation et des priorités.
- Exercices pratiques pour développer la maîtrise du véhicule et la confiance en soi.

6) Préparation à l'examen

- Révision des connaissances acquises lors des leçons de conduite.
- Simulations de situations d'examen pour se familiariser avec le déroulement de l'épreuve pratique.
- Conseils pour gérer le stress et être préparé mentalement pour l'examen.

7) Examen final

- Évaluation pratique des compétences de conduite lors d'une session d'examen simulée.
- Correction des erreurs et recommandations pour améliorer les compétences de conduite.
- Passage de l'examen final

Matériel et méthodes pédagogiques :

- ✓ Travail sur des supports variés et des documents
- ✓ Tout le matériel pédagogique est fourni.
- ✓ Usage du simulateur et du véhicule à double commande
- ✓ Lors de la première phase d'accompagnement, les méthodologies d'exploration et de questionnement seront privilégiées.
- ✓ Dès le début de la deuxième phase d'accompagnement, les méthodes expositive, explicative et active seront utilisées, cela afin de mettre à l'élève au sein du processus d'accompagnement et de lui permettre d'être un acteur actif de ce parcours.

Modalités de déroulement :

- ✓ Accompagnement individuel en présentiel selon besoin du demandeur.
- ✓ Usage de la plateforme code-rousseau
- ✓ Les entretiens individuels d'étapes sont systématiques afin d'adapter le coaching aux besoins des demandeurs



Planning et horaires :

Selon calendrier établi et besoin de l'élève. Volume horaire de conduite mini de 35h à adapter selon progression.

Conditions d'accès, délais et inscription :

- Dès réception du dossier de candidature qui annonce le positionnement,
- Information collective,
- Constitution du dossier de financement,
- Accord de financement,
- Démarrage du permis

Coût :

Coût global : 1200 euros TTC

Effectif :

Mini : 1

Spécificité et accessibilité :

Nos locaux sont habilités PMR pour recevoir les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Nous sommes à l'écoute de votre projet et de vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous contacter :

Nom du contact : APPUIS

Hicham SLIMANI

Adresse : 11 rue des Abeilles 68100 Mulhouse

Tel : 03 89 66 18 40

Mail : auto-ecole@association-appuis.fr